

PRÉREQUIS

- Savoir lire, écrire et compter.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Savoir donner l'alerte correctement.
- Utiliser les moyens d'extinction à partir des différentes mesures propres à faciliter l'évacuation.
- Être capable d'exploiter le Système de Sécurité Incendie avant l'arrivée des secours.

DURÉE DE FORMATION

- 1/2 journée pour la formation (3 h) : Maniement des extincteurs.
- 1/2 journée pour la formation (3 h) : Gestion de l'évacuation et du Système de Sécurité Incendie pour les établissements recevant du public de type U ou J.

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAI D'ACCÈS

- Contacter l'IREP pour obtenir l'ensemble des informations relatives à l'inscription en formation.
- Accès aux formations 1 jour minimum entre la demande et le début de l'action de formation, sous réserve de disponibilité

TARIFS

- Merci de contacter l'IREP pour obtenir un devis adapté à votre parcours et votre projet.

DÉCOUPAGE DE LA FORMATION

Maniement des extincteurs	Gestion de l'évacuation et du SSI en type U ou J
La combustion	Les dégagements
Les modes de propagation	L'éclairage de sécurité
Les classes de feu	Présentation du système de Sécurité Incendie
Les procédés d'extinction	Gestion de l'alarme et de l'évacuation selon le type de l'établissement
Les extincteurs	Les plans et consignes
L'attaque d'un feu	Exercices pratiques avec levée de doute, alerte, dégagement d'urgence, puis réarmement complet du SSI
Pratique avec Exercice sur feux réels	Débriefing et évaluation

MÉTHODES ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

- Partie théorique : outils informatiques et vidéo projections.
- Partie pratique : mises en situation avec utilisation de générateur de feux écologique et générateur de fumée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

- Une évaluation d'acquis pourra vous être proposée en fin de formation
- Un certificat de réalisation sera transmis en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'IREP (irep@institut-don-bosco.fr) bénéficie de deux référents Handicap, que vous pouvez contacter :
 - ANDREBE Corinne - candrebe@institut-don-bosco.fr
 - JOUIN Sophie - sjouin@institut-don-bosco.fr
- L'IREP travaille en partenariat avec le Centre Ressource Formation Handicap (CRFH) afin d'adapter les conditions et/ou le parcours de formation si nécessaire.
- Vous pouvez contacter l'IREP et les référentes pour toute demande d'information relative à l'entrée en formation et le suivi de votre parcours.

POUR CONTACTER L'IREP

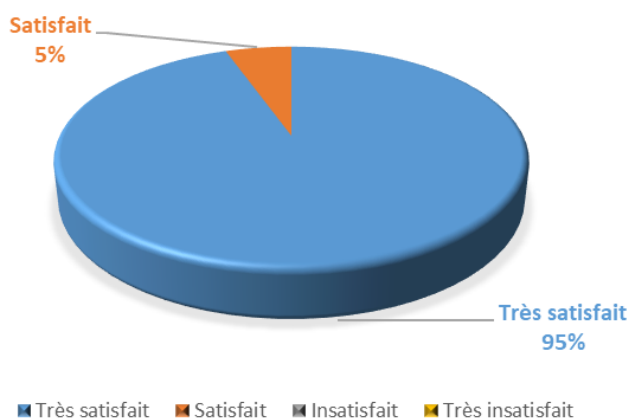
Contactez le secrétariat au 05.56.75.13.67 ou par mail : irep@institut-don-bosco.fr

Adresse : 40 rue des cèdres, 33 170 Gradignan
Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 17h30.

⇒ Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

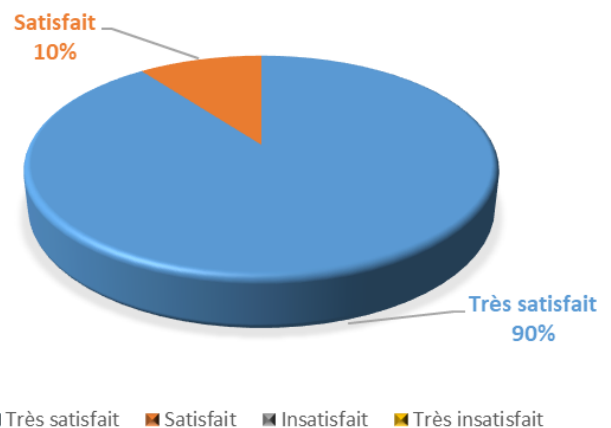
⇒ **APPRÉCIATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION**
(ANNÉE 2022, SUR 147 STAGIAIRES DU PÔLE RÉGLEMENTAIRE)

APPRÉCIATION GÉNÉRALE



95 % des stagiaires (139 stagiaires) ayant suivis une formation de notre Pôle Réglementaire indiquent être très satisfaits et 5 % (8 stagiaires) satisfaits de leur parcours de formation

ATTEINTE DES OBJECTIFS



90 % des stagiaires (132 stagiaires) ayant suivi une formation du Pôle Réglementaire ont atteints tous leurs objectifs.